

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 11 (1923)

Heft: 158

Artikel: Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257771>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nité, 4 au Code pénal, 5 se déclarent disposés à soutenir spécialement la législation antialcoolique, alors que 2 font des réserves à cet égard, 6 sont prêts à soutenir spécialement la législation du travail, 7 à s'intéresser à l'éducation post-scolaire, 2 faisant des réserves en ce qui concerne la motion Waldvogel (institution d'un service civique obligatoire pour la jeunesse). Sur la question ultime du suffrage féminin, 10 se déclarent favorables (avec une réserve toutefois de la part d'un des membres les plus anciens du Parlement, qui préférerait voir confier aux femmes des fonctions judiciaires) et 9 s'annoncent comme opposés à cette revendication. 2 des réponses enfin émanent de députés qui refusent de se prononcer sur aucun point.

N. D. L. R. — Si intéressante que soit cette petite consultation, nous ne croyons pas cependant qu'il faille en déduire des conséquences absolues. Ainsi, notre Parlement compte plus de 10 membres favorables au suffrage (heureusement!!), nous avons pu nous en convaincre à l'évidence en parcourant la liste des réponses sur ce sujet, et où ne figurent pas, en ce qui concerne la Suisse romande en particulier, plusieurs de ceux qui ont déjà lutté pour nos idées — soit qu'ils aient négligé de mettre ce point spécialement en évidence, soit qu'ils aient omis de répondre. Cette constatation faite à propos de l'une des questions posées pourrait évidemment se répéter pour toutes les autres. C'est donc surtout à titre de coup de sonde dans l'opinion parlementaire qu'il convient de considérer cette enquête, qui a eu d'autre part l'avantage de montrer à nos législateurs que les Sociétés féminines suivent de très près leurs travaux et s'y intéressent.



Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

ASSOCIATION CANTONALE BERNOISE. — L'Association cantonale (qui fédère depuis deux ans bientôt les Groupes suffragistes de Berne-Ville, Bienne, Interlaken, Delémont, Moutier, Porrentruy, et Saint-Imier) vient d'adresser au Conseil d'Etat bernois une pétition demandant que, lorsque des vacances se produisent dans les Commissions de surveillance des institutions cantonales (établissements d'éducation, écoles normales, écoles professionnelles, pénitenciers, asiles d'aliénés, hôpitaux, etc.), des femmes soient appelées à ces postes en plus grand nombre que cela n'a été le cas jusqu'à présent. Les motifs suivants, selon les pétitionnaires, militent en faveur de la présence de femmes: le fait que la plupart de ces institutions sont destinées à des femmes et à des enfants aussi bien qu'à des hommes, et qu'elles comptent un nombreux personnel féminin (institutrices, gardes-malades, sur-

veillantes, etc.); le fait ensuite que les Commissions de surveillance ont souvent à s'occuper de questions pratiques d'administration intérieure pour lesquelles le concours expérimenté d'une femme ne peut être que fort utile, et permettre même de réaliser des économies; et enfin celui que les femmes s'intéressant de plus en plus à la vie sociale et au bien-être de leur pays, il n'est que juste de les mettre à même de supporter leur part de responsabilités en matière de bienfaisance publique. L'Association cantonale se déclare en terminant prête à indiquer des candidates compétentes pour occuper des postes dans ces Commissions.

VAUD. — Deux conférences ont eu lieu en janvier à Ecublens-Renens et à Dompierre, où le Dr Muret a parlé avec grand succès. — L'importante question qui nous préoccupe actuellement est le plébiscite qu'organise la Commission synodale de l'Eglise nationale, et qui a pour but de savoir si les femmes vaudoises désirent posséder l'éligibilité aux fonctions ecclésiastiques. Cette votation doit se faire dans tout le canton avant le 15 mars et a déjà eu lieu dans quelques paroisses. Comme dans bien des localités, les femmes n'ont pas été renseignées sur la portée de cette consultation, notre Comité, d'accord avec quelques femmes de pasteurs, a pris en main cette propagande, fait donner des conférences par des pasteurs et distribué sous forme de feuilles volantes un article de Mme Curchod-Secretan, paru dans le *Semeur vaudois*. Les personnes qui désireraient en recevoir pour les distribuer autour d'elles peuvent nous en demander. L. D.

Lausanne — A notre thé de février, Mme Thélén a donné quelques précisions sur le prochain plébiscite ecclésiastique, et Mme Girardet-Vielle nous a raconté les interviews du plus haut intérêt que lui ont accordés les délégations à la Conférence de Lausanne. En sa qualité de membre du Comité de l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes, Mme Girardet a été reçue par ces messieurs avec la plus grande courtoisie, et la plupart d'entre eux lui ont promis d'engager leurs gouvernements à envoyer des délégués officiels au



Des lisières aux béquilles

L'Ovomaltine vous suit, compagne fidèle, infatigable à réparer les brèches de votre santé.

En boîtes
de fr. 2.75 et 5.—

Dr. A. WANDER



En vente partout

S. A., BERNE

gros de l'hiver. On me raconte qu'à un moment où il faisait particulièrement froid, 400 enfants, en 2 jours, sont morts gelés.

L'état de démoralisation des enfants est frappant. On me cite l'histoire arrivée peu de temps avant ma venue à Kharkov d'un enfant de 12 ans, fils d'un ingénieur de cette ville, enfant qui avait reçu la meilleure éducation possible. Ce gamin avait envie d'une bicyclette. A l'école où il allait, il y avait une petite fille se vantant souvent de la richesse de sa grand'mère avec laquelle elle vivait. Le fils de l'ingénieur se laissant persuader par un camarade décida d'aller voler cette grand'mère. Les deux garçons arrivèrent dans la maison pendant l'absence de la grand'mère; se trouvant face à face avec la petite fille, ils virent qu'ils ne pouvaient faire leur coup qu'en la supprimant, le fils de l'ingénieur tua la fillette en lui coupant la gorge avec un canif. Le gamin, arrêté, n'avait pas l'air du tout de se rendre compte de la gravité de son acte. Les parents sont devenus fous.

Ce qu'il faut faire en Ukraine

L'hiver dernier, il ne s'agissait que d'une chose: distribuer largement une ration juste suffisante pour ne pas mourir de faim, de façon à permettre au plus grand nombre d'enfants possible de vivre jusqu'à la récolte prochaine. Certes, cette année, le

corde à dire que la situation à cette époque-ci de l'année en Ukraine est pire que l'année dernière à pareille époque. Mais le problème du secours aux enfants est compliqué. D'une part, au point de vue strictement alimentaire, des enfants qui n'ont survécu l'an dernier que grâce à une ration de famine ne peuvent, sans réel danger de détruire leur organisme pour le reste de leur vie, recommencer une nouvelle année dans les mêmes conditions; la ration devrait être augmentée. D'autre part, et ceci concerne spécialement l'Ukraine et la Crimée, le problème des orphelins et des enfants abandonnés est tel qu'il serait vain de ne vouloir considérer que la question nourriture. Il faut à tout prix envisager un secours plus complet, sans même parler de secours moral, il faut vêtir ces enfants, il faut surtout leur apprendre un métier, et créer autour d'eux une atmosphère aussi saine que possible.

A quoi servirait de donner un repas par jour à un grand nombre d'enfants, si tous ceux qu'on sauvait ainsi de la mort devenaient des êtres détraqués, malades de toute façon et, par conséquent, non seulement inutiles, mais nuisibles à la société? On se demande presque, en revenant de là-bas, s'il ne vaudrait pas mieux en secourir un moins grand nombre, mais sauver plus complètement ceux qu'on secourt.

Congrès de Rome. En voyant la position faite aux femmes par les codes et les constitutions dans des pays tels que la Roumanie, la Bulgarie, l'Arménie, on ne peut s'empêcher de constater, une fois de plus, combien la Suisse est en retard, au point de vue féministe, sur la plupart des Etats. L. D.

SAINT-IMIER. — Groupés en grand nombre autour du tapis vert d'une des salles de la cure de Saint-Imier, local plus confortable que celui que nous occupions au faîte du bâtiment de l'Ecole d'hébergement, notre assemblée annuelle, suivant la tradition des traditionnelles assemblées annuelles, avait à reconstituer son comité, ébréché par quelques démissions. Non sans peine — que de modestie! tout le monde veut travailler, mais dans l'ombre! — le Comité se constitue comme suit pour 1923: Président: M. Edmond Dégallier; vice-présidente: Mme Jeanneret-Brehm; secrétaires: Mlle Eug. Bioley et Mme L. Jacot; caissière: Mme Warmbrodt-Waelti; correspondante à la presse: Mme H. Grossenbacher-Hirschi. Inutile de vous dire que nous avons pris de bonnes résolutions, que nous comptons les tenir; et soutenir dans la mesure du possible — hélas! il faut toujours compter avec la crise — notre journal et ses rédactrices, à qui nous adressons quelques bonnes pensées. M. G.

* A travers les Sociétés Féminines *

Genève. — Union des Femmes. — S'il suffisait de la fréquentation et de l'entrain des séances publiques pour prouver la vitalité d'une société, l'Union des Femmes pourrait déjà s'estimer satisfaite, car, soit son thème de membres du début de février, où Mme H. Romniciano, secrétaire générale de l'Union mondiale de la Femme, a parlé avec verve et compétence de la Femme en Roumanie, soit la séance contradictoire organisée sur le Service civil, avec le concours de deux orateurs de marque, MM. A. Oltramare, professeur au Collège, et A. de Morsier; soit, enfin, l'Assemblée générale d'hiver, où, après le rapport financier, on a entendu de fort intéressantes

PUBLICATIONS FÉMINISTES ET D'INTÉRÊT FÉMININ

en vente à l'Administration du Mouvement Féministe. Les envois ne sont faits que contre remboursement, versement au compte de chèques I. 943, ou expédition de la valeur de la commande en timbres-poste. Les frais de port et de remboursement sont à la charge du destinataire.

Dr Emma GRAF: *La femme et la vie publique* (trad. française). 1 brochure: 30 centimes.

A. DE MORSIER: *Pourquoi nous demandons le droit de vote pour la femme*. 1 brochure: 10 centimes.

Dr M. MURET: *L'Eternelle Mineure*. 1 brochure: 20 centimes (très peu d'exemplaires).

Paul VALLOTTON, pasteur: *Le suffrage féminin à la lueur du grand orage*. 1 broch.: 40 centimes.

Benj. VALLOTTON: *La Femme et le droit de vote*. 1 broch.: 20 cent.

L. BRIDEL: *La succession légale*. 1 vol.: 2 fr.; *Le droit des personnes*. 1 vol.: 3 fr. (Ouvrages vendus au profit de la caisse du Mouvement Féministe.)

UNE SUISSESE: *Nos réserves nationales*. 1 brochure: 30 centimes.

Emilie GOURD: *Femmes suisses au service de la patrie, jadis, aujourd'hui et demain*. 1 brochure: 25 centimes.

Id. *A travail égal, salaire égal*. 1 brochure: 30 centimes.

Id. *Une vie et un exemple: Susan-B. Anthony (1820-1906)*. 1 brochure: 60 centimes.

Id. *La question des mœurs et la réglementation d'après l'enquête de M. A. Flexner*. 1 brochure: 60 centimes.

L. HAUTESOURCE: *Le suffrage féminin*. 1 brochure: 20 centimes.

Mme DE WITT-SCHLUMBERGER: *Le rôle moral du suffrage féminin*. 1 brochure: 30 cent. (très peu d'exemplaires).

L'Union des Femmes de Genève. *Ses origines. Vingt-cinq ans d'activité*. 1 brochure: 25 centimes.

Rapport du Congrès suffragiste international de Genève. 1 vol.: 4 fr. 60.

Un message suffragiste du Président Wilson. Une feuille volante de propagande. Le cent: 2 fr.

Les droits politiques actuels des femmes: Une feuille volante, à encarter dans la brochure de Morsier, ou à distribuer séparément pour la propagande. Le cent: 2 fr. 50; les 10: 25 cent.

Cartes postales suffragistes illustrées (dessins originaux de Mlle, Nath. LACHENAL), 3 séries. La carte: 5 cent. Le cent: 4 fr.

Cartes postales avec pensées suffragistes. La carte: 5 cent.

A. ZOLLIKOFER: *Enquête sur les conditions de travail des gardes-malades en Suisse*. 1 broch.: 50 centimes.

Walter RAUSCHENBUSCH: *Le Plat de Lentilles*. 1 petit vol.: 2 fr. 40.

E. RUDOLPH: *L'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses*. 1 brochure: 10 centimes.

Mlle A. MAYOR: *La Tutelle féminine*. 1 brochure: 10 centimes.

La loi fédérale sur l'Assurance-maladie et ses avantages pour les femmes. 1 brochure: 25 centimes.

communications sur l'activité du Secrétariat des Intérêts féminins, du Bureau de placement, et surtout une étude très fouillée de Mme J.-J. Gourd sur l'Assurance-vieillesse et ses perspectives d'avenir. — ces trois séances avaient attiré dans notre local un nombreux public en plus des membres de notre Société. Mais là n'est pas tout le travail de l'Union, qui se poursuit dans les séances de son Comité et de ses Commissions, sans que le détail en soit toujours connu. Le Comité notamment a poursuivi ses efforts pour assurer la coopération féminine aux organes officiels de lutte contre le chômage, et il a eu la satisfaction de se voir remettre un certain nombre d'enquêtes concernant des cas féminins par l'Office cantonal, s'il a dû renoncer à obtenir l'entrée d'une femme à l'Office de conciliation, comme on le lui avait primitivement proposé. — La Commission des enquêtes sur les conditions de la couture à domicile poursuit ses démarches; celle déléguée par l'Office des Apprentissages pour mettre sur pied la question de l'apprentissage ménager avec contrat, a fort avancé ses travaux sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir; et la Commission de la bibliothèque vient d'organiser une intéressante séance de lectures par M. Odier d'une des œuvres les plus émouvantes et caractéristiques de la littérature américaine: *la Lettre écartelée*.

En réponse ...

Nouveaux abonnements et dons:
depuis le 25 janvier.

Mlle A. A. (Genève) 1 ab.	6.05
Mme B.-L. (Lausanne) 1 ab.	6.—
Mme L.-G. (Vaud) 1 ab.	5.05
Mme M.-D. (Genève) 1 ab.	6.05
Mme M. S. (Lausanne) 1 ab.	5.—
Mme H. V. (Jura bernois) 1 ab.	6.05
Par Mme D. (Vevey) 1 ab.	7.—
Par Mme E. T. (Herisan) 1 ab.	5.05
Par Mme J.-T. (Lausanne) 1 ab.	6.05
Par Mlle B. B. (Genève) 2 ab.	12.05
6 dons versés en plus de l'abonnement payé au prix de revient	35.—
Par Mme A. L. (Berne) 2 ab.	12.—
Par Mme L. B. (Nyon) 1 ab.	6.05
Don Groupe suffragiste (Vallorbe)	5.—
Par Mme S. (Neuchâtel) 2 ab.	12.—
Par Mlle J. F. (Lausanne) 2 ab.	12.10
Mme W. (Morges) 1 ab.	8.—
Par Mlle S. (Le Locle) 1 ab.	6.—
Don Mme J.-B. (St. Imier)	5.—
Groupe suffragiste St. Imier, 1 ab.	5.—
Mlle B. B. (Valais) don	6.—
Par Mme G.-W. (Genève) 3 ab.	18.—
Mme F. F. (Chaux de Fonds) 1 ab.	5.05
Don Mme S.-V. (Lucerne)	5.—
Mlle S. G. (Lausanne) 1 ab.	6.—
Mme H. H. (Genève) 1 ab.	6.—

Total: 216.55

Listes précédentes (1923) 272.20

Nos meilleurs remerciements.

Total à ce jour: 488.75

VENTE AU NUMÉRO

Le Mouvement Féministe se vend au numéro aux adresses suivantes:

Librairie Eggimann, 40, rue du Marché, GENÈVE

Papeterie Champod-Butte, place de l'Ours, LAUSANNE

Librairie Francke, Bubenbergrplatz, BERNE

Magasin de tabacs Fischer, avenue de la Gare, FRIBOURG

Mlle Delabaye, bureau de tabac, rue du Lac, VEVEY.

S. O. C.

Société de l'Ouvroir Coopératif LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS
ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS
en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.

BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE:

GENÈVE, Rue du Marché, 40. || BALE, Freiestrasse, 105.

LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. || ZÜRICH, Sihlstrasse, 3.

NEUCHÂTEL, Faub. de l'Hôpital, 19

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE D'ALFRED-VINCENT, 10